

**COMMISSION DES DROITS DE
L'HOMME DES NATIONS UNIES**

**Un débat approfondi sur l'Irak est
indispensable**

Index AI : IOR 41/008/2003

FLASH

La situation des droits humains en Irak nécessite de toute urgence un débat approfondi et exhaustif, a déclaré Amnesty International en réaction à la décision de la Commission des droits de l'homme des Nations unies de ne pas tenir de séance extraordinaire sur ce pays.

Amnesty International dénonce depuis des années les problèmes relatifs aux droits humains qui existent actuellement en Irak.

« La Commission doit discuter de la situation en Irak, sans se limiter aux violations commises par le gouvernement actuel mais en examinant aussi les répercussions de la guerre sur la situation humanitaire et relative aux droits humains », a déclaré l'organisation.

« Après tout, la Commission des droits de l'homme est le principal organe des Nations unies chargé de la promotion et de la protection des droits humains. »

La Commission a nommé un rapporteur spécial sur l'Irak, mais son mandat se limite à enquêter sur les violations des droits humains commises par le gouvernement irakien. Amnesty International demande donc que ce mandat soit étendu afin de couvrir les atteintes aux droits fondamentaux perpétrées par toutes les parties sur le territoire irakien.

« De la tenue ou non de ce débat approfondi dépendra la crédibilité de la Commission », a conclu l'organisation. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site web <http://www.amnesty.org>